

Le 23 décembre 1939

M. Marc Laufer
Mobilisé

Monsieur le Bâtonnier,

Mobilisé comme simple
soldat depuis le 28 août 1939,
j'ai l'honneur de vous faire
savoir qu'étant dans l'impos-
sibilité absolue d'exercer
depuis lors ma profession, je
suis au regret de ne pouvoir
acquitter mes cotisations.

J'ai, d'autre part, confié
à mon Confrère et Ami M^e

Jean Lévy-Hollander, 144 Boulevard
Haussmann à Paris qui a bien
voulu s'en charger gracieusement,
le soin d'assurer, pendant mon
absence forcée, la surveillance
des affaires de mon cabinet.

Veuillez agréer, Monsieur
le Bâtonnier, l'assurance de
mes sentiments profondément
respectueux et dévoués.

~~Arresté~~
W. Couv.

M. Marc Lauer
avocat à la Cour de Paris
17, Rue de Maubeuge
Paris

= mobilisé,
actuellement, comme soldat:

• l' I. G. H.

3^e section

49, avenue Duquesne
Paris (7^e)

© ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Monsieur le Bâtonnier
de l'Ordre des avocats
à la Cour de Paris
Palais de Justice Paris.